



Article | 30 novembre 2020 **Abonnés**



## Assistants familiaux : inquiétudes autour de la négociation du futur statut

Quatre organisations professionnelles font part de leurs inquiétudes quant au déroulement des négociations qui doivent déboucher sur une réforme du statut des assistants familiaux. Elles formulent leurs propres propositions.

Quelques mois après leur lancement par Adrien Taquet [en février 2020](#), les négociations autour de la réforme du statut des assistants familiaux semblent être au point mort. Dans un « billet d'humeur », diffusé le 26 novembre, quatre organisations professionnelles – l'ANAMAAF, la CASAMAAF, SAF Solidaires et la FNAF\* – s'interrogent sur les intentions du gouvernement alors que deux réunions, organisées les 6 et 13 novembre, n'ont pas donné les résultats escomptés.

### Une profession « en grande souffrance »

Le groupe de travail, qui réunit représentants des professionnels, conseils départementaux et employeurs, doit formuler des propositions afin de moderniser et soutenir les conditions de travail et d'exercice de cette profession « en grande souffrance » et particulièrement

mobilisée depuis le début de la crise sanitaire.

## Pas de proposition objective

« Au fur et à mesure que ces réunions avancent, nous n'avons reçu aucune proposition objective », s'étonnent les quatre organisations. Leur texte met notamment en cause les réunions en distanciel qui « n'ont pas l'impact, ni l'efficacité que pourraient revêtir des réunions en présentiel ». Et si elles assurent ne pas douter « un seul instant que la DGCS a mis en œuvre le maximum de moyens pour pouvoir continuer le travail entrepris », elles n'en jugent pas moins l'avancement des travaux « très insatisfaisant ».

## Des points de consensus ?

Dans une communication publiée le 3 novembre dernier, SAF Solidaires faisait pourtant état de plusieurs points de consensus entre les membres du groupe de travail, parmi lesquels la « nécessité d'augmenter le salaire de base avec une harmonisation nationale et si possible public/privé ». Mais la réunion qui s'est déroulée trois jours plus tard ne semble avoir abouti « qu'à des considérations d'ordre plutôt philosophiques que concrètes ».

## Une réforme nécessaire

Dans leur billet d'humeur, les organisations professionnelles rappellent une nouvelle fois la nécessité « d'améliorer en profondeur un statut qui n'apporte plus la sécurité de l'emploi nécessaire à son attractivité et à un recrutement de nouvelles vocations ». Car la profession souffre notamment de son vieillissement – l'âge moyen des assistants familiaux étant de 53 ans – et de la difficulté d'attirer de nouveaux professionnels.

## Rôle des départements

Elles s'inquiètent également de la façon d'obliger les départements à appliquer la réforme prochaine, « alors que les lois de 2005, 2007, 2016 sont dévoyées via des règlements départementaux [...] parfois de manière totalement arbitraire ». Il est ici fait référence au contrat d'accueil et au projet pour l'enfant, dont la mise en œuvre varie d'un département à l'autre.

## Proposition de réforme

En conséquence, elles formulent, dans un document joint au billet d'humeur, leur propre proposition de réforme. Celle-ci comprend une refonte complète du dispositif d'agrément, dans un souci d'harmonisation des pratiques, ainsi que la mise en place d'une rémunération minimale, inscrite dans le code du travail.

### « *Les travaux perdurent* »

De son côté, la Fédération nationale des assistants maternels et des assistants familiaux (UFNAFAAM), qui ne s'est pas associée à l'initiative des autres organisations professionnelles, a expliqué via son compte Twitter que « les travaux perdurent » et que « les professionnels concernés espèrent qu'il en ressortira des évolutions concrètes ».

\* L'Association nationale assistants maternels, assistants et accueillants familiaux (ANAMAAF), la Confédération associative syndicale assistants maternelles - assistants et accueillants familiaux (CASAMAAF), le Syndicat des Assistants Familiaux (SAF) et la Fédération nationale des assistants familiaux (FNAF).

 **Diane POUPEAU**

## *SOURCES*

- **Billet d'humeur**
- **Proposition de réforme**